



## ASSOCIATION FONDACIO

### Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire

Mercredi 16 juin 2021 - 13 heures

23 rue de l'Ermitage - 78000 Versailles, France et visio-conférence

Conformément aux dispositions statutaires et au règlement intérieur de l'association, le Conseil d'Administration de Fondacio avait validé en sa séance du 28 mai 2021 la liste des participants à l'Assemblée Générale et la pondération des voix des personnes morales. Les modifications apportées en CA ont porté les membres de l'AG au nombre de 28 - dont 17 personnes morales représentées par leur président ou un représentant désigné - disposant au total de 37 voix après pondération des voix des personnes morales.

Deux membres sont absents, un membre a donné procuration au Président, en conséquence, le quorum requis de 51% des membres, présents ou représentés étant largement atteint, l'assemblée a pu délibérer valablement sur les points de l'ordre du jour joint à la convocation.

Compte-tenu des absences constatées et des pondérations accordées aux personnes morales, le nombre de voix pour ratifier les résolutions est ramené à 34.

**Le Président ouvre la séance à 13 heures en remerciant chacun des membres pour sa présence et conformément à l'ordre du jour, les points suivants sont abordés :**

#### **1. Rapport Moral du Président pour l'exercice 2020.**

François Prouteau, Président de Fondacio lit en séance le rapport de l'association qui présente les activités de l'exercice écoulé en commentant les points principaux.

#### **2. Rapport Financier et Bilan 2020**

Pascal Reymond, responsable financier de Fondacio, présente aux membres de l'Assemblée Générale, le Rapport Financier, les comptes et le Bilan 2020.

Le résultat de l'exercice 2020 de Fondacio s'élève à -12 825 €. Il est proposé aux membres de l'assemblée d'affecter ce résultat négatif aux fonds associatifs ce qui vient diminuer ces derniers et les porte à 182 188 €.

#### **3. Rapports du Commissaire aux comptes.**

Madame Elodie Domeizel, Commissaire aux Comptes, présente et explique à l'ensemble des membres de l'Assemblée Générale les points principaux des conclusions du Rapport Général et du Rapport Spécial qu'elle a établis à la suite de l'audit des comptes 2020.

#### **4. Approbation des rapports présentés ci-dessus.**

L'Assemblée Générale après avoir entendu la présentation des rapports d'activité et financier 2020 procède au vote et les approuve de la façon suivante :

⇒ **Le compte-rendu d'activité de l'association ou rapport moral 2020 :**

Nombre de voix contre : 0

Nombre d'abstention : 0

Nombre de voix pour : 34

*Le rapport moral 2020 est approuvé à l'unanimité.*

⇒ **Le rapport financier du Trésorier et les comptes pour l'exercice 2020 :**

Nombre de voix contre : 0

Nombre d'abstention : 0

Nombre de voix pour : 34

*Le rapport financier et les comptes 2020 sont approuvés à l'unanimité.*

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 612-5 du Code de commerce, approuve l'absence de nouvelle convention conclue au cours de l'exercice.

Nombre d'abstention : 0

Nombre de voix contre : 0

Nombre de voix pour : 34

*La résolution est adoptée à l'unanimité.*

Par conséquent, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve au Conseil d'Administration et à son Président pour la gestion de l'exercice écoulé.

**5. Information de l'AGO sur le budget 2021.**

Présentation du budget 2021 par Pascal Reymond et des défis à relever cette année pour réussir à atteindre l'équilibre.

L'Assemblée Générale après avoir entendu la présentation du budget prévisionnel 2021 approuve la proposition soumise de la façon suivante :

Nombre de voix contre : 0

Nombre d'abstention : 0

Nombre de voix pour : 34

*Le budget 2021 est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.*

**6. Questions diverses.**

Aucune

**L'ordre du jour étant épuisé, le Président remercie de nouveau chacun des membres pour sa présence et clôt l'Assemblée Générale Ordinaire à 14 heures 30.**

Le Procès-verbal de cette réunion, rédigé par le Secrétaire Général de l'association, est signé par le Président et le Secrétaire de l'association.



**François PROUTEAU**  
Président



**Yvonne MATHYS Altorfer**  
Secrétaire